



Procès-verbal Comité syndical du 26 novembre 2019



Le lundi 26 novembre 2019, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire dûment convoqué par courrier du 4 novembre 2019, s'est réuni en session ordinaire à 15 heures sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion
Monsieur Robert LAURENTI, représentant de Durance Luberon Verdon agglomération, 1^{er} Vice-Président du Syndicat mixte
Madame Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental
Madame Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental
Madame Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général
Madame Christine JOLY, Directrice administrative
Monsieur Benoît PAILLARD, Directeur pédagogique et artistique adjoint
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement économique DLVA

Etaient absents excusés :

Madame Sylvie AILLAUD, représentante de Provence Alpes agglomération
Monsieur Pascal ANTIQ, Vice-Président de Durance Luberon Verdon agglomération délégué à la Culture
Monsieur Claude FIAERT, Vice-Président Provence Alpes agglomération délégué à la Culture, 2^{ème} Vice-Président du Syndicat mixte

Ordre du jour

Points pour avis

Approbation du procès-verbal de la séance du 1/07/2019

Décision modificative n° 1

Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement pour le BP 2020

Adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire

Mise en place d'une billetterie pour l'opéra-ballet Les Indes Galantes

Demande de subvention 2020 au titre du contrat de ville DLVA – Au chœur des Plantiers

Demande de subvention 2020 au titre du contrats de ville P2A – Orchestre de quartier

Demande de subvention 2020 auprès de l'Etat

Points pour information

Marché des contrats d'assurances

Résultats des concours de professeur

Proposition d'intégration de deux enseignants contractuels

Proposition d'avancement au grade de professeur hors classe

Bilan de la rentrée 2019



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15 heures

Points pour avis

Approbation du procès-verbal de la séance du 1/07/2019

Le procès-verbal est soumis à l'avis des élus.

Adopté à l'unanimité.

Délibération n° D-2019-17/Décision modificative n° 1

La DM1 concerne un ajustement de crédits de 666 € au sein de la section d'investissement et ne modifie en rien l'équilibre général du budget.

La Présidente soumet au vote la DM1.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D-2019 -18/Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement pour le BP 2020

Les dépenses concernées par cette autorisation s'élèvent à 9 690 € TTC respectant le plafond réglementaire. L'autorisation permettra dès le mois de janvier 2020 de procéder à l'acquisition d'instruments. Le montant de 9 690 € sera inscrit au Budget primitif 2020.

Robert Laurenti précise que ce matériel est nécessaire au développement de la CHAM.

La Présidente soumet au vote l'autorisation.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D-2019 -19 /Adaptation du tableau des cadres d'emplois du conservatoire

Suite à la mutation d'une professeure, il est nécessaire de créer un poste d'assistant d'enseignement artistique principal de 1^{ère} classe à temps non complet (16/20 h) pour pourvoir à son remplacement.

La Présidente soumet au vote la création d'un poste d'AEA principal 1^{ère} à 16/20 h.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D-2019 -20/Mise en place d'une billetterie pour l'opéra-ballet Les Indes Galantes
Pour la diffusion des spectacles au mois de mars 2020, une billetterie payante est proposée selon les modalités suivantes : tarif à 5 €, gratuité pour les enfants de moins de 12 ans, vente à partir du 7/01/2020.

La Présidente met au vote la mise en place d'une billetterie.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D-2019 -21/Demande de subvention 2020 au titre du contrat de ville DLVA

Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du Contrat de ville DLVA pour l'année 2020. Le coût global est estimé à 23 548 €. Plusieurs financeurs sont sollicités : Etat, DLVA et CAF. L'action se déroulera à l'école des Plantiers de Manosque.

La Présidente met au vote la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D-2019 -22/Demande de subvention 2020 au titre du contrat de ville P2A

Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention dans le cadre du Contrat de ville Provence-Alpes aggro pour l'année 2020. Le coût global est estimé à 23 976 €. Plusieurs financeurs sont sollicités : Etat, P2A et CAF. L'action se déroulera en deux temps : orchestre à l'école Joseph Reinach de Digne les Bains et orchestre de quartier à destination des adultes domiciliés sur le territoire politique de la ville.

La Présidente met au vote la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D-2019 – 23 – Demande de subvention 2020 auprès de l'Etat

Il est proposé de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC pour l'année 2020 pour un montant de 110 000 €.

La Présidente met au vote la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° D-2019-24 – Formation Sauveteurs secouristes du travail

Il est proposé de renouveler la convention avec le Conseil départemental pour la mise à disposition d'un formateur pour les agents du conservatoire.

Adoptée à l'unanimité.

Points pour information :

Marché des contrats d'assurances

Une procédure de consultation a été lancée le 27/05/2019 pour les contrats d'assurances :

- Lot 1 assurance dommages aux biens et risques divers
- Lot 2 assurance responsabilité civile
- Lot 3 assurance protection juridique des agents et des élus
- Lot 4 assurances risques statutaires

Suite à l'analyse des offres les résultats sont présentés :

- Lot 1 : GROUPAMA pour un montant de 5 014,03 € (prime actuelle 4 052,10 €)
- Lot 2 : GROUPAMA pour un montant de 751,57 € (prime actuelle 715,22 €)
- Lot 3 : SMACL pour un montant de 126,44 € (prime actuelle de 107.91 €)
- Lot 4 : GROUPAMA } avec maladie ordinaire franchisée : 71 441,41€
 } sans maladie ordinaire : 48 557,83 €
 } Prime actuelle 2019 : 37 603,29 €

Concernant le lot 4 risques statutaires, l'avis des élus est sollicité concernant le choix entre deux options :

- Retenir la garantie la maladie ordinaire avec une franchise de 15 jours (71 441,41 €) représentant un coût supplémentaire de 33 811,12 € par rapport à la prime actuelle (37 603,29 €) :
- Ne pas retenir cette garantie (48 557,83 €) limitant le coût supplémentaire par rapport à la prime actuelle de 10 954,54 €.

La Présidente indique que sur le marché précédent la garantie maladie ordinaire n'avait pas été retenue compte tenu du faible taux de maladie. Depuis 3 ans, elle indique une augmentation du nombre d'arrêts maladie et souhaite retenir cette garantie.

La directrice indique que bien que le coût de cette garantie soit élevé, le montant de garantie ne couvre pas les montants des années de forte sinistralité. L'option qui pourrait être retenue serait de provisionner un montant sur le BP 2020 permettant de couvrir la maladie ordinaire et de ne pas retenir cette garantie.

Suite au tour de table, il est décidé de ne pas retenir la maladie ordinaire et de provisionner un montant de 30 000 € sur BP 2020.

Trois questions relevant de la gestion de personnel sont présentées en prévision de la préparation budgétaire 2020.

Résultats des concours de professeur

4 enseignants titulaires au grade d'AEA principal 1^{ère} classe ont sollicité leur intégration dans le cadre d'emplois des PEA suite à leur réussite aux concours en 2019. Des tableaux de simulations financières sont présentées en discutées.

Les élus sont favorables à l'intégration des 4 enseignants au grade de professeur à compter du 1/09/2020.

Proposition d'intégration de deux enseignants contractuels

2 enseignants contractuels recrutés sur le cadre d'emploi des AEA sont inscrits sur liste d'aptitude d'AEA principal de 2^{ème} classe suite à leur réussite aux concours.

Il est proposé de les intégrer sur le cadre d'emploi des AEA principaux 2^{ème} classe en qualité de stagiaires pour la rentrée de septembre 2020.

Les élus du comité syndical sont favorables à une intégration au 1/09/2020.

Proposition d'avancement au grade de professeur hors classe

Il est proposé de procéder à avancement au grade professeur hors classe du directeur adjoint.

La Présidente indique que le travail réalisé par cet agent contribue à la réussite du conservatoire.

Les élus du comité syndical sont favorables à cet avancement.

Bilan de la rentrée 2019

Eric DOUCET présente les différents éléments du bilan de la rentrée.

La séance est clôturée à 17 heures.

Brigitte REYNAUD, Présidente du syndicat mixte Vice-Présidente du Conseil départemental, déléguée à la culture	
Robert LAURENTI, 1 ^{er} Vice-Président du syndicat, Représentant DLVA	
Isabelle MORINEAUD, Vice-Présidente du Conseil départemental	
Clotilde BERKI, Vice-Présidente du Conseil départemental	
Nathalie PONCE-GASSIER, Vice-Présidente du Conseil départemental	